

*Mécomptes publics,
François Ecalle*

De 2019 à 2021, du fait de la crise et des mesures prises pour en limiter l'impact sur les ménages et les entreprises, le déficit de l'ensemble des administrations publiques françaises est passé de 2,2 % du PIB (hors impact temporaire du remplacement du CICE par des baisses de charges) à 6,5 % du PIB alors que celui des seules administrations publiques locales (Apul) est resté proche de zéro (- 0,6 Md€ en 2021 contre - 1,1 Md€ en 2019).

Les Apul regroupent non seulement les collectivités territoriales et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), mais aussi les "organismes divers d'administration locale" (Odal) des comptes nationaux. Ces derniers rassemblent des établissements publics locaux (centres communaux d'action sociale, collèges et lycées...) et certains établissements publics nationaux dont l'activité s'exerce sur une partie du territoire (parcs nationaux, agences de l'eau...). On y trouve notamment la Société du Grand Paris.

Accumulation de liquidités liée au bas taux d'intérêt

Les collectivités territoriales et EPCI ont dégagé un excédent de 4,7 Mds€ en 2021 alors que cet excédent était seulement de 1,2 Md€ en 2019. Le déficit des Apul en 2021 provient des Odal, et pour une large part de la Société du Grand Paris.

Seules les recettes et dépenses de l'ensemble des Apul ont déjà été publiées pour 2021 et peuvent être mobilisées à ce stade pour expliquer cette évolution.

Sur l'ensemble des deux années 2020 et 2021, la croissance des dépenses de fonctionnement des Apul en euros courants s'est établie à 1,5 %, ce qui est modéré au regard de leur rythme d'avant 2014 et du même ordre de grandeur que la croissance du PIB en valeur (2,2 %). Elles sont ainsi restées égales à 8,7 % du PIB.

"La croissance des dépenses de fonctionnement des Apul en euros courants s'est établie à 1,5 %, ce qui est modéré au regard de leur rythme d'avant 2014 et du même ordre de grandeur que la croissance du PIB en valeur (2,2 %). Elles sont ainsi restées égales à 8,7 % du PIB"

Les dépenses d'investissement des Apul ont chuté en 2020 (- 6,2 %) et rebondi en 2021 (+ 9,3 %) ce qui conduit à une croissance de 1,2 % sur ces deux années et à une quasi-stabilisation en pourcentage du PIB (à 2,5 %).

Les recettes des Apul ont relativement peu diminué en 2020 (- 2,1 %) et peu augmenté en 2021 (+ 5,2 %). En effet, les taxes foncières sont très peu sensibles à la conjoncture économique et les dotations de l'État ont été maintenues. En pourcentage du PIB, leurs recettes ont très légèrement progressé (11,1 % en 2019 et 11,2 % en 2021).

"L'augmentation de la dette des Apul pourrait être une ombre à ce tableau. Cependant, la plus grande partie de ce surplus d'endettement a servi à accumuler des liquidités sans doute pour profiter de la faiblesse des taux d'intérêt en prévision de besoins d'emprunt futurs"

L'augmentation de la dette des Apul pourrait être une ombre à ce tableau car elle est passée de 210 Mds€ fin 2019 (8,6 % du PIB) à 245 Mds€ fin 2021 (9,9 % du PIB). Cependant, la plus grande partie de ce surplus d'endettement a servi à accumuler des liquidités (dépôts auprès du Trésor public surtout), sans doute pour profiter de la faiblesse des taux d'intérêt en prévision de besoins d'emprunt futurs. Les Apul pourront donc utiliser ces liquidités en 2022, ou plus tard, pour financer leurs investissements sans avoir à emprunter de nouveau.

Il faut enfin souligner que ces moyennes masquent certainement une grande diversité de situations que des données plus précises permettront d'apprécier dans quelques semaines.

Le site www.fipeco.fr développe les analyses de François Ecalle.

A lire également

[Mécomptes publics – les chroniques de François Ecalle](#)